



# Trois niveaux d'engagement dans la transition écologique

## Identifier et comprendre l'engagement dans la TES

« S'engager dans la transition écologique et solidaire » peut regrouper une grande variété d'actions, d'initiatives, de prises de conscience. C'est pourquoi le CR DLA TES vous propose cette publication présentant « trois niveaux » d'engagement possibles. Ils recouvrent à la fois une réalité, des actions, mais aussi des implications différentes pour les structures, qu'il est intéressant de comprendre et d'identifier, pour mieux accompagner les bénéficiaires du DLA souhaitant s'engager pour la transition écologique, en fonction de leurs ressources et de leurs besoins.



## Quelques points d'attention préalables

Ces « trois niveaux d'engagement » vous sont proposés comme une grille de lecture, des « idéaux types » pour comprendre l'engagement dans la TES des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). Par conséquent, il est important d'avoir à l'esprit que :

- **Une structure peut agir sur plusieurs niveaux à la fois**, et il est même encouragé de travailler sur l'ensemble de ces trois niveaux pour avoir l'action la plus efficace possible en faveur de la transition écologique et solidaire.

- **L'engagement d'une structure peut être à l'intervalle entre deux niveaux** : de nombreux exemples d'engagements dans la TES n'entrent pas strictement dans l'un ou l'autre des niveaux. Il s'agit d'idéaux-types, mais la réalité est souvent plus complexe. L'enjeu est simplement de proposer plusieurs axes de réflexion et de travail pour penser son empreinte environnementale et ses capacités d'action pour la réduire.

**Il n'est pas nécessaire de travailler dans l'ordre le niveau 1, 2, puis 3** : l'utilisation

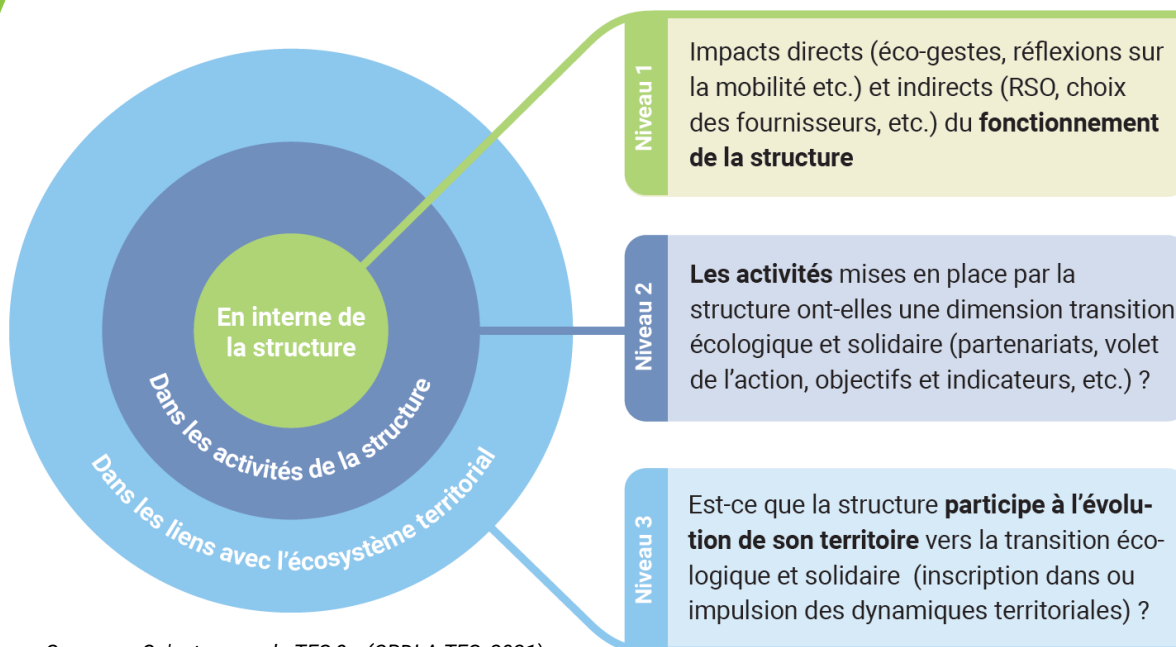
- du terme « niveau » renvoie à l'impact de l'engagement de la structure sur la transition écologique (potentiellement plus conséquent dans le niveau 3) et de la nécessité d'engagement stratégique de la structure dans les différents niveaux.

Le CRDLA TES est co-porté par :



RÉSEAU CPIE





Source : « Qu'est-ce que la TES ? » (CRDLA TES, 2021)



## Niveau 1 - Travailler sur le fonctionnement interne de la structure

Niveau 1

Le premier niveau concerne l'impact du fonctionnement de la structure elle-même sur l'environnement. Cela comprend :

- Les **impacts directs** : par exemple la production de déchets, l'utilisation du papier, les flux énergétiques liés au bâtiment où travaillent les équipes (chauffage, électricité), les déplacements des salarié-e-s, etc.
- Les **impacts indirects** : c'est-à-dire l'impact environnemental des fournisseurs, tant sur les produits achetés (produits d'entretien, fournitures, etc.) que sur les fournisseurs eux-mêmes (comment est produite l'électricité consommée, quels sont les engagements environnementaux de la banque qui finance, etc.)



### Quelques exemples d'engagements de « niveau 1 »

**Prévention et réduction des déchets** : mise en place du tri sélectif, compostage, sélection de produits recyclés (papier par exemple) ou de seconde main (vaisselle, matériel, etc.) ;

- **Promotion d'une mobilité active et des transports en commun** pour les équipes, que ce soit dans le cadre de déplacements professionnels ou de déplacements domicile-travail (incitation et facilitation du co-voiturage, remboursement des abonnements, choix du train pour les déplacements professionnels, incitation et forfaits pour l'achat et l'utilisation d'un vélo, etc.) ;
- **Sensibilisation des équipes salariées** aux impacts environnementaux et éco-gestes à mettre en place au quotidien ;
- **Isolation des bâtiments et économies d'énergies** en changeant les ampoules, baissant le chauffage, etc.
- **Action pour un numérique responsable** à travers des achats de matériel de seconde main et l'adoption de pratiques numériques moins impactantes ;
- **Choix de fournisseurs éco-responsables** : que ce soit pour l'entretien et le ménage, l'alimentation, les fournisseurs d'énergies ou banques.

## Quelles implications pour une structure de l'ESS ?

### 1 D'un point de vue interne et humain...

L'**initiative** de ce type d'engagement peut être le fait **d'une seule personne**, à condition que cette personne **soit soutenue par la direction voire la gouvernance**, et qu'elle ait du **temps dédié** à ces actions.

Par contre, **un engagement de l'ensemble de l'équipe est nécessaire** pour que les habitudes soient ancrées et respectées (sensibilisation des équipes internes).

### 2 D'un point de vue financier...

Le niveau 1 impacte les **charges de la structure** (positivement via des économies /négativement avec des coûts plus élevés).

Cet engagement permet aussi de remplir les **critères d'éco-conditionnalité** intégrés dans certaines demandes de financement

### 3 D'un point de vue stratégique...

Ce niveau ne demande pas nécessairement de positionnement stratégique de la structure.

De même, il **n'engage que la structure elle-même** (et ses équipes salariées voire bénévoles), et potentiellement ses fournisseurs.

### 4 Du point de vue des outils disponibles...

L'éco-responsabilité est aujourd'hui largement développée et **de nombreux outils** existent pour mettre en place des démarches de transition écologique dans le fonctionnement d'une structure.

### 5 D'un point de vue valorisation/communication...

La structure est **exemplaire** et met en **adéquation** son fonctionnement et ses valeurs sociales et environnementales. Elle peut **valoriser cette démarche d'éco-responsabilité** auprès de ses équipes et futurs employés, ses financeurs, ses parties prenantes, etc.

### 6 D'un point de vue partenarial...

Dans l'écosystème de la structure, cet engagement n'impacte qu'**elle-même et ses fournisseurs**.

### 7 D'un point de vue environnemental...

L'impact de cet engagement de niveau 1 dépend **des axes de travail choisis** (mais parfois les axes les plus impactants sont les plus compliqués à mettre en œuvre, voire les plus coûteux). Toutefois, cette transition **reste uniquement le fait d'une structure**, donc quasi-individuel, et donc avec un impact limité.

## Quelques facteurs de réussite et freins pour le niveau 1

### Facteurs de réussite

- Un ou deux **responsables** de la mise en place et suivi de ces engagements sont **identifiés** avec du **temps dédié**.
- Il y a une **reconnaissance et un soutien de la direction**, voire de la gouvernance, pour cet engagement.
- **Priorisation des principales sources d'impact** sur l'environnement pour avoir des résultats sur l'empreinte de la structure.
- **Sensibilisation et accompagnement** des équipes au changement.
- Une réflexion est engagée sur l'empreinte environnementale de la structure **dès sa création**.

### Freins potentiels

- Un **impact limité des « petits gestes »** et des résultats décevants, qui contribuent à l'essoufflement de la démarche.
- **Sous-estimation du temps et de l'énergie nécessaires** pour la mise en place d'un engagement durable de l'ensemble des équipes de la structure.
- **Difficulté, coûts et marges de manœuvre limitées** pour agir sur les axes qui sont le plus impactants pour l'environnement (et donc les plus efficaces pour la transition écologique). *Par exemple, les actions d'économie d'énergie sur le bâti.*



## Niveau 2 - Réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et intégrer une « dimension TES »

Le deuxième niveau d'engagement des structures de l'ESS dans la transition écologique concerne les activités, projets, actions, événements organisés par la structure. Il s'agit donc :

- de **s'intéresser et d'identifier les impacts environnementaux** liés aux activités mises en places par la structure, et **d'agir pour en réduire les impacts** (éco-gestes dans les événements, réflexion sur la mobilité, etc.)
- **d'intégrer une dimension transition écologique et sensibilisation à l'environnement** dans les activités dont le cœur n'est pas la protection de l'environnement : ajout d'un message de communication, un temps de sensibilisation, d'ateliers liés aux enjeux des crises environnementale pour transmettre des messages, pratiques, habitudes aux équipes et bénéficiaires.



### Quelques exemples d'engagements de « niveau 2 »

- **Organisation d'un éco-événement** : mise en place d'un ensemble d'éco-gestes au sein de l'événement (éco-cups, toilettes sèches, etc.), mettre des affichages / identifier des personnes en charges de la sensibilisation des bénéficiaires, choix de prestataires et de produits durables, etc.

▶ *Par exemple : festival de musique, trail ou course sportive, etc.*

- **Choix d'un mode de livraison à vélo** dans une structure qui offre des services de livraison

▶ *Par exemple : dans une structure qui propose de la livraison de repas à domicile.*

- **Introduction d'un volet sensibilisation à la transition écologique et solidaire** dans le cadre d'activités n'ayant pas pour objectif premier la protection de l'environnement, pour apporter des connaissances et bonnes pratiques en faveur de l'environnement aux bénéficiaires.

▶ *Par exemple : dans le cadre d'une course d'orientation, intégrer des panneaux et temps pour découvrir la faune et la flore qui entourent les coureurs et les gestes pour les préserver, notamment dans le cadre de la pratique sportive en extérieur.*

- **Choix d'alternatives pour réduire les déchets** produits par les activités, via la prévention, réduction, réutilisation des biens.

▶ *Par exemple : une structure qui propose une activité de restauration met en place un système de consignes des contenants pour la vente à emporter de denrées alimentaires, pour éviter les boîtes en cartons ou plastique.*

- **Instaurer une dimension « réduction du gaspillage » dans la réalisation de son projet.**

▶ *Par exemple : dans le cadre d'un restaurant associatif, récupération et utilisation dans la cuisine des invendus alimentaires des magasins voisins afin d'éviter le gaspillage alimentaire en revalorisant des denrées périssables.*

## Quelles implications pour une structure de l'ESS ?

### 1 D'un point de vue interne et humain...

Pour ce type d'engagement, **il est nécessaire que la direction et/ou la gouvernance porte cette nouvelle orientation.**

Comme il s'agit d'une nouvelle orientation de toute ou partie des activités, **les bénéficiaires et les financeurs sont aussi concernés par cet engagement.**

Par ailleurs, il est important de prendre en compte **les compétences internes existantes (ou non) sur le sujet TES.**

### 2 D'un point de vue financier...

Le niveau 2 **affecte la structuration des financements au regard des thématiques d'action** (donc impact sur le budget de l'action de la structure, notamment pour le temps salarié), mais peut aussi **donner accès à certains types de financements / appels à projets.**

### 3 D'un point de vue stratégique...

Dans ce cadre, l'engagement des structures nécessite le **développement de nouvelles activités**, voire d'être **inscrit dans le projet stratégique de la structure.**

### 4 Du point de vue des outils disponibles...

Chaque projet peut impliquer un engagement différent sur la TES, toutefois il y a de plus en plus **d'exemples et de bonnes pratiques** qui peuvent servir d'outils pour les mettre en œuvre.

### 5 D'un point de vue valorisation/communication...

Cet engagement donne à voir l'**engagement actif de la structure en faveur de la transition écologique**, qui peut être valorisé comme une « action pour la TES »

### 6 D'un point de vue partenarial...

Dans l'écosystème de la structure, cet engagement impacte, de fait, **l'ensemble des acteurs de la structure** impliqués dans les projets concernés, mais aussi les **bénéficiaires et financeurs** des actions dans lesquelles on intègre cette nouvelle orientation, ainsi que les **partenaires et prestataires** qui y participent.

### 7 D'un point de vue environnemental...

Les impacts de cet engagement **dépasse la structure elle-même**, en touchant notamment ses bénéficiaires.

## Quelques facteurs de réussite et freins pour le niveau 2

### Facteurs de réussite

- Inscription dans le **projet associatif** de cette « nouvelle orientation ».
- La **gouvernance et la direction portent** (voire sont à l'initiative) de ces nouvelles orientations.
- **L'ensemble des projets intègre cette dimension TES** (et donc cette orientation s'inscrit potentiellement dans le projet stratégique voire associatif).
- **Compétence internes fortes et/ou travail avec les acteurs locaux spécialistes de la TES** pour intégrer de manière pertinente et durable ces thématiques.

### Freins potentiels

- **Enjeu de l'activité de l'association perçu par les parties prenantes** comme trop éloigné de la préoccupation « transition écologique » : difficulté de mise en œuvre des solutions, motivation limitée des équipes dans leur cadre professionnel.
- « **One shot** » : un projet isolé et limité dans le temps intègre un volet TES sans réflexion sur le moyen ou long terme.
- **Manque de compétence interne ou de partenaire compétent** : difficulté à proposer / adapter les activités pour répondre à une volonté de transition écologique.



Le troisième niveau s'inscrit dans une dimension plus collective et territoriale : il s'agit cette fois pour la structure de contribuer à un projet de transition du territoire, à une dynamique structurante de transition écologique. La structure peut donc à la fois être **à l'initiative de la dynamique**, ou **s'intégrer et participer à une dynamique territoriale existante**.



### Quelques exemples d'engagements de « niveau 3 »

● **La dynamique « Tiers lieux »** : lieu regroupant des acteurs du territoire dans une dynamique collective de transition écologique.

▶ *Par exemple : une troupe de théâtre monte un festival permanent, où elle invite des conférenciers, où des associations du territoire viennent s'installer, avec un bar / restaurant solidaire à base de produits locaux et bio et un accès facilité en transport en commun ou en vélo.*

● **Développement d'une monnaie locale** dont l'objectif est de valoriser les produits locaux. Dans cette perspective de circuit court et valorisation des acteurs locaux, les structures impliquées peuvent jouer un rôle structurant dans la transition écologique et solidaire de ce territoire. Le développement et la valorisation de cette monnaie auprès des citoyen·e·s permet d'ancrer dans le territoire une économie locale et alternative et d'impulser durablement des transitions écologiques et sociales.

● **Développement d'un réseau de tourisme durable sur un territoire** : le tourisme est une autre porte d'entrée pour une transition de territoire, à destination à la fois des acteurs locaux et des personnes venant faire du tourisme. Monter un réseau de tourisme durable, c'est identifier, valoriser et créer du lien entre les acteurs impliqués pour la transition écologique et solidaire, et lancer

une dynamique d'action et de promotion commune structurante pour le territoire (activités de pleine nature avec une dimension environnementale, artisans et producteurs locaux et durables, offices de tourisme, cinéma et cafés associatifs, etc.)

● **Mise en place de mobilités actives et de transports en commun au niveau d'une commune** : développement, dans une perspective environnementale et d'inclusion, d'un réseau de transports en commun efficace, développement d'un réseau de pistes cyclables et d'ateliers de réparation vélo, de systèmes de covoiturage, etc.

▶ *Par exemple : une association œuvrant pour les personnes à mobilité réduite a impulsé sur le territoire de sa commune rurale une dynamique de développement du covoiturage et de transports en commun pour relier la commune au centre d'activité le plus proche. En agissant de concert avec les acteurs locaux et la collectivité, ils ont pu développer une nouvelle offre de mobilité.*

● **Mise en place d'un réseau d'acteurs œuvrant pour le développement durable local.**

▶ *Par exemple : un réseau associatif développe des projets mêlant lutte contre les discriminations et développement durable via des événements, rencontres, formations, etc.*



### Quelles implications pour une structure de l'ESS ?

#### 1 D'un point de vue interne et humain...

L'initiative peut venir d'un·e membre de l'équipe, toutefois, **l'orientation TES doit être inscrite et portée par la gouvernance, la direction, voire l'ensemble de la structure.**

En particulier, pour cette approche, il est nécessaire d'avoir des **compétences en termes de co-construction et de partenariat** et d'impliquer

fortement les **personnes en charge de la stratégie et du relationnel aux autres acteurs du territoire.**

Cet engagement engage **l'ensemble des parties prenantes de la structure ainsi que ses partenaires.**

## 2 D'un point de vue financier...

Ce niveau 3 demande un **temps salarié conséquent** et un **niveau de prise de risque plus important, car plus engageant**.

Toutefois, la dynamique collective et la dimension structurante du projet peut donner accès à **d'autres types de financements, potentiellement plus conséquents**.

## 3 D'un point de vue stratégique...

Cette dynamique s'inscrit nécessairement dans le **projet stratégique voire associatif de la structure**.

## 4 Du point de vue des outils disponibles...

Le projet dépendant des dynamiques et acteurs locaux, les activités et la structuration diffèrent pour chaque territoire. Toutefois, il y a des **exemples** qui peuvent être inspirants, ainsi que des **méthodologies de co-construction territoriale** qui se développent.

## 5 D'un point de vue valorisation/communication...

L'image que renvoie ce type d'engagement est très intéressante pour la structure en termes à la fois d'impact environnemental, mais aussi d'ancrage local.

## 6 D'un point de vue partenarial...

Ce niveau est **très engageant pour la structure**, mais aussi pour l'ensemble de **ses parties prenantes** et les **autres structures impliquées** dans le projet.

## 7 D'un point de vue environnemental...

On est ici dans un niveau d'**engagement fort** que **peut prendre une structure** pour la transition écologique et solidaire, dans la mesure où **le projet est structurant pour le territoire et dépasse largement la structure elle-même**. L'**impact environnemental n'en est donc que plus grand**.



## Quelques facteurs de réussite et freins pour niveau 3

Facteurs de réussite	Freins potentiels
<ul style="list-style-type: none"> <li>● La TES s'inscrit <b>dans le projet associatif de la structure</b> et implique <b>toutes ses parties prenantes</b>.</li> <li>● Présence d'une <b>dynamique locale partenariale pré-existante sur le territoire</b>, voire d'une dynamique de transition écologique dans laquelle la structure peut s'inscrire.</li> <li>● La structure <b>interroge ses projets au regard des politiques et dynamiques locales</b> existantes sur le territoire.</li> <li>● La structure a <b>déjà des expériences de projets co-construits et co-portés</b>.</li> <li>● La structure est déjà <b>bien connue et ancrée localement</b>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La <b>complexité inhérente aux dynamiques partenariales</b> peut créer des difficultés pour la réalisation du projet.</li> <li>● <b>Une opposition des politiques locaux</b> à la dynamique peut considérablement complexifier l'exercice de co-construction et la réalisation du projet.</li> <li>● Dans ces dynamiques, <b>le développement de ces projets s'inscrit dans la durée</b>, aussi il est parfois difficile de garder une implication active de tous les acteurs dans le projet.</li> </ul>

Edition : CRDLA Transition écologique et solidaire - Novembre 2022

Rédaction : France Nature Environnement - Julie Durand  
Union nationale des CPIE - Jean-Charles Colin

Relecture : France Nature Environnement - Heremoana Puhetini  
Union nationale des CPIE - Ludovic Serin

Projet du CRDLA Transition écologique et solidaire avec le soutien de :